Sujets spéciaux (sociologie)

SOC-7108

Plan de cours

Groupe 18584 | Hiver 2026

Site de cours

Université Laval
Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

Table des matières

À propos **1**
Modalités 1
Introduction 1
Objectifs d'apprentissage 2
Approche pédagogique 2
Encadrement 2
Enregistrement et diffusion des activités de formation 2
Appréciation des cours 2
Matériel **3**
Obligatoire 3
Fichiers 3
Suggéré 3
Fichiers 3
Fichiers 3
Fichiers 3
Besoin d'aide? **4**
Coordonnées 4
Disponibilités 4
Droit à la déconnexion 4
Soutien technique 4
Harcèlement et violence à caractère sexuel 5
Appui à la réussite 5
Contenu et activités **5**
Évaluations **6**
Politiques et règlements **7**
Qualité de la langue 7
Règlement disciplinaire 7
Respect du droit d'auteur 7
Accommodements 7
Centre multifacultaire d'examens 8
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle 8
Utilisation d'outils d'intelligence artificielle 8

Déclaration de l'usage de l'intelligence artificielle générative....8
Absence à une activité d'évaluation....9
Médiagraphie....9
Références....9
Ressources....9

À propos

Cours thématique à sujet variable qui permet d'offrir, de manière ponctuelle et exceptionnelle, une formation particulière à un ou plusieurs étudiants.

Modalités

Horaire et lieu du cours

Au besoin, retrouvez l'horaire et le lieu du cours dans **Capsule.**

Cours en présence

3 Crédits

Introduction

Généalogie des discours critiques. Des Lumières aux discours dé coloniaux.

Durant les quinze semaines où il se tiendra, le séminaire sera tout entier organisé autour du projet de réaliser un travail collectif de recherche sur les mutations du concept de "critique" en philosophie et en sciences sociales depuis trois siècles et demi. Le séminaire comptera trois périodes assez nettement distinctes, roulant ainsi sur trois régimes de fonctionnement différents.

Dans un premier temps, à savoir durant les quatre premières semaines de la session, j'exposerai le thème de recherche que déplie l'intitulé. Je le ferai en présentant mes travaux les plus récents sur le sujet. Toutefois, durant ces premiers exposés, il s'agira moins pour moi de rentrer dans le détail de ma propre recherche ou de ses résultats provisoires que de construire et de déplier devant vous les outils conceptuels que le travail généalogique sur les discours critiques que nous entreprenons ensemble doit à mon sens mobiliser. Autrement dit, il s'agira avant tout de mettre en place les catégories et les principes destinés à construire la problématique qui nous servira de cadre de travail collectif.

La seconde période du séminaire nous donnera l'occasion de recevoir des invités. Ils viennent de France, d'Haïti et du Canada. Ils ont réalisé des travaux que je juge importants qui concernent l'un ou l'autre des aspects de notre sujet. C'est ainsi que le 12 février, nous recevrons le professeur Johann Michel, le 19 février le professeur Jean-Jacques Cadet et le 26 février, la professeure Catherine Dussault. Nous les recevrons à chaque fois dans le cadre de conférences publicisées, ouvertes à un public plus large, dans des locaux plus spacieux que notre local habituel et aménagés pour une retransmission en ligne. Une des conférences, la première, est organisée conjointement avec la Chaire "La philosophie dans le monde actuel" de l'Université Laval. A chaque fois la conférence de nos invités sera suivie d'une longue période d'échange avec eux.

Enfin, dans un troisième temps, au retour de la semaine de lecture, à partir de la huitième séance donc, débuteront les exposés des participantes et des participants. A raison de deux à trois exposés par séance , durant les sept semaines qui suivent, tous les participants auront à faire une présentation d'une demi-heure environ. Les thèmes des exposés seront bien entendu laissés au choix de chacune et chacun et comme le corpus de textes à notre disposition est extrêmement vaste, vous aurez véritablement l'occasion de faire un choix au plus près de vos intérêts .

Objectifs d'apprentissage

Le séminaire ouvert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de toutes les disciplines se veut d'abord l'occasion d'une réflexion sur l'histoire de la notion de *critique* en philosophie et en sciences sociales.

Approche pédagogique

En plus des exposés, j'attends un travail d'une quinzaine de pages qui reprendra l'exposé oral en l'enrichissant des différents éléments de la discussion tenue dans le séminaire et des présentations des autres participants. L'évaluation finale tiendra compte de la communication orale et du texte présenté. À la troisième semaine, il nous faudra avoir fixé les extraits des ouvrages et des textes sur lesquels vous ferez vos exposés. Celui ou celle qui fait l'exposé sélectionne pour les auditeurs et auditrices de 25 à 50 pages à lire dans l'œuvre ou l'article choisi par lui. Nous distribuerons et lirons les textes avant les exposés, de sorte qu'au moment où ce dernier a lieu, tout le monde connaisse déjà la matière dont il est alors question.

Encadrement

L'encadrement pédagogique prend différentes formes selon les besoins du cours et des personnes étudiantes. Précisez le type d'encadrement proposé aux personnes étudiantes dans votre cours en ajustant les options ci-dessous :

- Rencontres individuelles ou en petit groupe: offertes par la personne responsable du cours aux moments prévus indiqués dans la section « Besoin d'aide » ou à la demande, elles permettent un accompagnement personnalisé, la clarification de notions et le suivi de la progression.
- Séances de dépannage : soutien ponctuel ou régulier offert pour clarifier des notions ou résoudre des difficultés. Il peut se faire par courriel, rencontres rapides ou sessions collectives, selon ce qui est prévu dans le cadre de l'activité.
- Rétroactions écrites : Commentaires détaillés sur les travaux et évaluations, permettant aux personnes étudiantes d'identifier leurs forces et pistes d'amélioration.

Enregistrement et diffusion des activités de formation

Dans le cadre de ce cours, aucune activité d'enseignement -apprentissage ne sera enregistrée.

Appréciation des cours

En conformité avec la **Politique de valorisation de l'enseignement**, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation. Si tel est le cas, une invitation à remplir un questionnaire en ligne sera acheminée à toutes les personnes étudiantes qui y sont inscrites. La liste complète des tâches d'appréciation peut être consultée sur la page **Appréciation des cours** dans monPortail.

Matériel

Obligatoire

Voici deux textes de Foucault qu'il est obligatoire de lire la première semaine

Fichiers

Foucault - Qu’est-ce que la critique
2,34 Mo (pdf)
« Qu'est-ce que les Lumières _ » – Michel Foucault, Info.
198,56 Ko (pdf)

Suggéré

Voici quatre extraits d'ouvrages philosophiques qu'il est suggéré de lire durant les quatre premières semaines du séminaire

Fichiers

Spinoza - TTP, préface et ch. VII
914,94 Ko (pdf)
Kant, Critique de la raison pure, préfaces
214,40 Ko (pdf)

Fichiers

Hegel - Phénoménologie de l'esprit, Introduction (trad. Bourgeois)
784,39 Ko (pdf)

Fichiers

Enrique Dussel - Philosophie de la libération, ch. 5
251,63 Ko (pdf)

Besoin d'aide?

Coordonnées

Olivier Clain (Professeur)
DKN-6157

olivier.clain@soc.ulaval.ca
Tél. : 4186562131 poste 5126

Disponibilités

Droit à la déconnexion

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des membres du corps professoral et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

- **Équipez-vous pour réussir**
- **Accéder à l'horaire du CSTIP**
- **Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles**
- **ISL Online** est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

- **Microsoft Teams ULaval**
- **Zoom ULaval**

Harcèlement et violence à caractère sexuel

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.
N'hésitez pas à consulter les ressources développées par le **Bureau du respect de la personne**, où vous pourrez également avoir recours à des services neutres et confidentiels.

Appui à la réussite

Le Centre d'appui à la réussite de la Faculté des sciences sociales offre des services gratuits de mentorat et de tutorat pour aider les personnes étudiantes de tous les cycles à réussir leur parcours académique. Que vous ayez besoin d'aide pour vous adapter à la vie universitaire, développer des stratégies d'apprentissage efficaces ou recevoir un soutien pour vos cours, les mentors et tuteurs du Centre sont là pour vous accompagner. De plus, diverses activités pour soutenir votre santé mentale et physique sont organisées chaque semaine. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, visitez le site Web du service de soutien académique de la Faculté des sciences sociales : **https://www.fss.ulaval.ca/etudes/centre-dappui-a-la-reussite**

Contenu et activités

Titre
Première séance -Présentation du programme du séminaire, des participants et premier exposé introductif du professeur
Deuxième séance Exposé du professeur
Troisième séance Exposé du professeur
Quatrième séance Exposé du professeur
Cinquième séance Conférence de Johann Michel
Sixième séance Conférence de Jean-Jacques Cadet
Septième séance Conférence de Catherine Dussault
Semaine de lecture: pas de séminaire

Titre
Huitième séance 2 ou 3 exposés des participants
Neuvième séance 2 ou 3 exposés des participants
Dixième séance 2 ou 3 exposés des participants
Onzième séance 2 ou 3 exposés des participants
Douzième séance 2 ou 3 exposés des participants
Treizième séance 2 ou 3 exposés des participants
Quatorzième séance 1 exposé et discussion générale de clôture

Évaluations

Aucune évaluation

Résultat final

- Le résultat de chaque évaluation sommative est utilisé dans le calcul de la note finale.
- La note finale sur 100 sera convertie en lettre selon le barème de conversion défini.
- La note de passage du cours est C.

Barème de conversion

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	E
100 - 95	94,99 - 90	89,99 - 85	84,99 - 82	81,99 - 78	77,99 - 75	74,99 - 70	69,99 - 65	64,99 - 0

Politiques et règlements

Qualité de la langue

En conformité avec la **Politique linguistique de l'Université Laval**, une proportion de l'évaluation des travaux et des examens, pouvant aller jusqu'à 25% de la note finale, porte sur la qualité du français.

Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval**, afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page **Règles disciplinaires de l'Université** peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

Respect du droit d'auteur

Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page **Vous êtes étudiants** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page **Intelligence artificielle** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section **Plagiat et autres infractions relatives aux études** propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes**.

Accommodements

Les mesures d'accommodement s'appuient sur la **Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval**. Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de **prendre un rendez-vous avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante**. La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

Activation des accommodements et dates limites

Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page **Accommodement** de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

Centre multifacultaire d'examens

Le **Centre multi facultaire d'examens – accommodements** (CME) a pour mission principale l'organisation et la coordination des examens des personnes étudiantes bénéficiant d'accommodements scolaires émis par le Centre d'aide aux étudiants (CAE) de l'Université Laval. Plus spécifiquement, le CME dessert les personnes étudiantes inscrites dans les cours rattachés aux facultés de droit, sciences sociales, lettres et sciences humaines, théologie ainsi que théologie et sciences religieuses.
Pour pouvoir se prévaloir de mesures d'accommodement, la personne doit dès le début de chaque session **activer ses mesures dans monPortail**. Par la suite, elle sera invitée, par le biais de la plateforme DESA, à indiquer quels examens elle souhaite effectuer en bénéficiant d'une partie ou de l'ensemble des mesures d'accommodement confirmées par le CAE.
Pour toute question, l'étudiant est invité à communiquer directement avec l'Équipe du CME :
Pavillon Charles-De Koninck, local 2260
Téléphone: **418-656-2131** , poste 417375
Courriel: **info.cme@ulaval.ca**

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les **Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage**.
Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.
L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Utilisation d'outils d'intelligence artificielle

Les étudiantes et les étudiants peuvent utiliser des systèmes d'intelligence artificielle (IA) dans ce cours, à condition que cette utilisation soit mentionnée et citée conformément aux instructions fournies. Il leur revient de s'assurer de respecter les attentes en matière de citation et de référence. Une utilisation de systèmes d'IA qui n'est pas mentionnée ou citée correctement constitue une infraction relative aux études selon le Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval et pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement.
Vous trouverez plus bas un formulaire de déclaration d'utilisation que vous devez remplir si vous utilisez l'I.A pour la rédaction de vos essais.

Déclaration de l'usage de l'intelligence artificielle générative

declaration-utilisation-IAGen
164,17 Ko (pdf)

Absence à une activité d’évaluation

Les exposés oraux font partie de l'évaluation. Une fois la date de l'intervention fixée, avec l'accord de l'intéressé.e, seules des raisons majeures peuvent excuser l'absence de la performance orale. Dans le cas où elle ne peut avoir lieu à la date prévue, elle aura lieu après la fin du séminaire lors d'une rencontre en présentiel ou par zoom avec le professeur.

Médiagraphie

Références

Sans objet

Ressources

La bibliographie va se construire progressivement et je vous inviterai régulièrement à venir consulter les nouvelles références que j'y ajouterai chaque semaine.
Le premier dépôt se fera à la fin de la première semaine de travail